

Édito

par Abdellatif Keddad

L'évolution des maladies, la transition épidémiologique, les changements des modes de vie, font que le champ des activités pharmaceutiques s'élargit régulièrement, donnant aux pharmaciens la possibilité de mieux servir la population. C'est un professionnel régulièrement sollicité et qui a la capacité d'acquérir les compétences nouvelles dans le cadre entre autre du développement professionnel continu (DPC), nécessaires à une prise en charge adaptée des patients et pour répondre aux demandes de soins qui lui parviennent tous les jours. La surveillance par les pharmaciens, des personnes âgées, sujets à risque, est déterminante non seulement pour améliorer leur qualité de vie mis aussi, elle permet de réaliser les économies attendues par le système de santé. La vaccination en officine se met à un niveau similaire et permet dans le cadre de la prévention, de lutter contre les fléaux sanitaires qui ont été lourds en perte de vie humaines.

Média du 1er Groupement de Pharmaciens

Avril 2021

N° 045

Yassine Leghrib, PCA

Des mesures publiques de soutien à l'industrie nationale

Si notre pays a été impacté au cours de l'année 2020, par une diminution des ressources financières à cause de la baisse des recettes fiscales sur le marché de l'exportation des hydrocarbures, une belle opportunité s'est offerte à lui. En effet, les projecteurs qui se sont tournés vers l'intérieur, ont permis d'accorder un intérêt plus important aux ressources humaines et compétences du pays. Du côté des investissements et du foncier industriel, des textes législatifs sont venus renforcer l'existant, dont le code des investissements et la proposition de mise sous tutelle unique du foncier industriel. Les pouvoirs publics, qui s'alignent sur les standards internationaux, mettent l'accent sur la rentabilité des projets, qui seront désormais évalués sur les objectifs chiffrés fixés, lesquels bénéficieront d'avantages d'exploitation selon des critères précis. L'industrie pharmaceutique fait partie des secteurs d'activité qui sont examinés prioritairement, avec une politique de modernisation et



de développement qui encourage le partenariat national ou international dans tout le secteur industriel. Des avantages douaniers et fiscaux sont à l'étude pour encourager la substitution des importations par la production nationale. Les matières premières entrant dans la lutte contre la covid utilisées par les producteurs et figurant sur la liste établie par le comité d'experts seront exonérés de la TVA. Du fait particulier du statut du médicament qui est à la fois un bien de santé et un bien industriel, d'autres standards internationaux prévus dans la loi santé 2018 sont mis en place. Ainsi, l'évaluation médico économique qui utilise les deux valeurs thérapeutique et économique, permet l'évaluation des coûts à travers la structure « analyse, contrôle et calcul des coûts ». Elle est initiée par la sécurité sociale qui innove en la matière en lançant une étude portant sur l'analyse des données économiques et médicales. Soyons assurés que les résultats de cette études, donneront une grande visibilité et permettront d'asseoir des décisions solides et affinées pour le secteur.

Personnes âgées et risques liés à la consommation de médicaments :

Des opportunités de services liés à la santé (art 179) en pharmacie

Au sommaire

- ◆ Yassine Leghrib des mesures publiques de soutien à l'industrie
- ◆ Fragilité des personnes âgées: des services liés à la santé pour l'officine (art. 179)
- ◆ Renforcement du cadre réglementaire par le MIP
- ◆ Portrait de pharmacien: Hayet Bourghoud, la pharmacie du sourire au cœur de l'humanitaire
- ◆ Services liés à la santé: la vaccination en officine

Les progrès de la médecine, le confort des populations ont fait que les gens vivent plus longtemps, reculant l'âge de l'espérance de vie à la naissance qui est de 76,1 an pour les hommes et de 79,1 pour les femmes. Selon l'OMS, la population mondiale des plus de 60 ans passe de 12% en 2015 à 22% d'ici 2050. En Algérie, avec 44,7 millions d'habitants au 1^{er} janvier 2021, la tranche des plus de 60 ans qui sont des consommateurs nets de services publics (avec les moins de 15 ans), continue de croître. Elle représentait 6,56% de la population en 1998 passait à 9.31% en 2018

(université de Sherbrooke) donnant en volume 4.139.000 personnes en 2019 (ONS). Une projection de l'espérance de vie à la naissance de 83 ans pour les femmes et 82 ans pour les hommes à l'horizon 2040 est prévue (ONS). C'est dans ce contexte prévisionnel, que notre pays, a élaboré en 2010, la loi 10-12 relative à la protection des personnes âgées soulignant d'une part leur droit à l'accès aux soins et d'autre part les mesures de prévention des maladies et accidents que doit mettre en place l'Etat, ainsi que les structures de gériatrie au sein des hôpitaux (art 14).

(Suite page 2)

Les services à l'officine

L'hospitalisation à domicile (HAD), une sérieuse opportunité

(Suite de la page 1)

Dans ce contexte le nombre de pathologies chroniques qui touchent cette frange de la population comme les maladies cardio-vasculaires, les maladies respiratoires, les maladies métaboliques, les maladies ostéo articulaires, l'insuffisance rénale, les cancers, les maladies neurodégénératives, les troubles psychiatrique etc. augmente. La fragilité des personnes âgées, particulièrement face aux traitements, doit attirer l'attention des pharmaciens pour lesquels se dessine un nouveau **service lié à la santé**, conformément à l'article 179 de la loi santé 2018.

Tandis que certains pays européens ont mis en place des établissements d'hébergement pour les personnes âgées où le pharmacien a un rôle non négligeable, la Suisse lançait en 1994 une expérience pilote sur l'**assistance pharmaceutique** en gériatrie. Cette expérience répondait au souci des pouvoirs public en collaboration avec les assureurs et les pharmaciens, pour faire face à l'augmentation du coût des médicaments de 10% par année et la forte consommation chez ces sujets. Les résultats ont été très positifs pour tous les partenaires, avec des **résultats** économiques impressionnants. La mise en place d'un système similaire dans notre pays serait d'un apport certain pour la santé des personnes âgées et pour l'économie de l'officine. Cette assistance pharmaceutique en gériatrie, intègre la recherche d'un meilleur usage du médicament avec un consensus thérapeutique, en coopération avec les médecins, infirmiers et personnels soignants. C'est un service lié à la santé qui permet au pharmacien d'en obtenir une rémunération à l'honoraire. Outre cette intervention externe, le pharmacien peut participer dans son

officine, à l'identification de la fragilité chez les personnes âgées. La littérature décrit une cinquantaine d'outils de repérage de la fragilité dans la population générale. Ces outils doivent être performants, rapides d'utilisation, validés et accessibles. L'un d'entre eux, appelé FiND (Frail Non-Disabled), peut être utilisé au comptoir (FRAIL : fatigue, resistance, aerobic, illness and loss of weight). C'est un questionnaire qui permet une évaluation basée sur 05 critères : la fatigue, la résistance, la marche (avec une capacité à marcher 100 mètres), la présence de plus de 05 pathologies et la perte de poids. Les résultats de ces interventions pharmaceutiques analysés à travers les taux de morbi-mortalité comme le nombre moyen des hospitalisations sont avérés positifs : une baisse du taux de mortalité de 6,4%, et une absence d'augmentation des coûts liés aux hospitalisations. Ces éléments sont en faveur de l'installation de **l'assistance pharmaceutique** en Algérie dans le cadre des **services liés à la santé** (loi santé 2018).

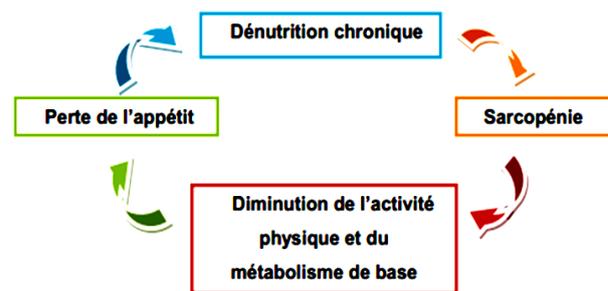


Fig. 3 : cycle de la fragilité selon Fried

Ministère de l'industrie pharmaceutique—MIP

Renforcement du dispositif juridique pour mieux piloter le secteur

Le ministère de l'industrie pharmaceutique (MIP) poursuit la publication des textes d'application de son secteur conformément à la loi santé 18-11. Après le décret exécutif n° 21-82 du 23 février 2021 relatif aux établissements pharmaceutiques et les conditions de leur agrément (fabrication, importation, distribution) qui introduisait dans son article 14, la nécessité que le directeur technique se fasse assister par au moins un pharmacien assistant, c'est l'arrêté du 14 février 2021 promulgué le 3 mars sur le JORADP qui suit. Il fixe le cahier des conditions techniques à l'importation des produits pharmaceutiques et des dispositifs médicaux à usage de la médecine humaine, et introduit dans son article 13 au titre du conditionnement secondaire, l'obligation d'y apposer un identifiant unique code-barres. C'est l'élément qui contient le conditionnement primaire. Sans contact direct avec la forme pharmaceutique. Le plus souvent constitué d'une boîte cartonnée. Il renferme la notice et

peut contenir des accessoires (cuillères, compte gouttes...). C'est une avancée certaine car c'est la première fois qu'un texte évoque le code à barre devant être apposé sur les médicaments.

Poursuivant dans le contrôle des prix des médicaments, le ministère de l'industrie pharmaceutique MIP, a publié conformément à l'arrêté du 26 décembre 2020, la liste des pays devant servir de référence pour comparer les prix des médicaments. Cette liste comporte 02 niveaux, celui de taille régionale qui comporte la Tunisie et le Maroc, et celui de taille internationale avec le pays d'origine du produit importé, la Jordanie, la Turquie, l'Arabie Saoudite, la Grèce, la France, la Belgique, le Royaume Uni, l'Espagne. L'arrêté prévoit dans son article 11, que dans le cas des médicaments fabriqués localement, le PCSU (prix de cession sortie usine) est fixé selon la moyenne des PFHT (prix fabricant hors taxe) pratiqués dans au moins 04 pays comparateurs, suivant les disponibilités.

Portrait de pharmacien d'officine Hayet BOURGHOU « la pharmacie du sourire, au cœur de l'humanitaire »

Hayet Bourghoud est issue d'une grande famille constantinoise qui compte autant de médecins que des politologues ou des fonctionnaires. Son oncle, le docteur Hacene Bourghoud, militant nationaliste du quartier de Sidi Djelis, fut l'un des premiers médecins à s'installer à Constantine, soignant autant la population que les moudjahidines. Son engagement pour l'indépendance de l'Algérie, on compte à ses côtés Bachir Mentouri et Abdelhafidh Boudjemaa, lui valu après le cessez-le feu, d'être la cible de l'OAS (Organisation de l'Armée Secrète) une organisation terroriste française clandestine, proche de l'extrême droite, lors de 2 attentats. Son père est membre fondateur de la fédération algérienne de football et en nageur averti, il participa à la fondation du club de water polo de Constantine. On retrouve chez Hayet, les valeurs qui ont été transmises par l'ensemble des membres de la famille Bourghoud: l'humanisme, l'engagement pour le pays, la générosité et les valeurs sociales. C'est à la fois sa passion pour la chimie, son intérêt pour la santé de la population et l'écoute de l'autre qui la guident vers le choix de la filière pharmacie pour les études universitaires. Elle obtiendra son diplôme de pharmacienne à Constantine en 1987. Son département fut jumelé avec la faculté de Châtenay-Malabry de Paris, l'un des plus grands centres de recherche académique en pharmacie, ce qui avait permis de renforcer le corps enseignants avec des coopérants. Elle n'oublie pas ses camarades de promo évoqués avec une certaine nostalgie qui ont été pour elle, magnifiques. Tous exercent la profession avec amour et dévouement. Hayet gardera aussi un très bon souvenir de ses nombreux enseignants qui ont été des modèles pour elle, notamment madame Benidir dont le dévouement pour la pharmacie et les actions engagées, la connaissance et la maîtrise du métier ont orienté son parcours. Le début de son activité professionnelle, se fait dans le cadre de son service civil au sein de l'entreprise étatique de distribution et production des médicaments pour la région Est, l'ENCOPHARM. Cela correspondait au lancement des formes sirop aux côtés de Mustapha Amrani, de qui elle garde un excellent souvenir. En fin de contrat, Hayet Bourghoud s'installe en libéral à Constantine, et occupe au bout de 31 ans d'exercice, le même endroit à Coudiat. On retrouve dans ses passions, le sport dont elle pratique le jogging et la natation ainsi que les voyages à travers les nombreuses régions du pays dont la corniche Djijellienne, la Kabylie, les gorges du Ghoufi et le Sud avec Ghardaïa qui lui ont offert des images qui restent gravées dans sa mémoire.



Pour elle, Dieu a fait de l'Algérie, un paradis sur terre. Cette diversité réapparaît, quand en globe-trotter, elle retrouve une part de l'Algérie dans chaque pays qu'elle a eu l'occasion de visiter. Elle ajoute que des actions écologiques citoyennes, – qui sont à portée de mains – devraient être menées pour sensibiliser, valoriser, préserver et entretenir notre riche patrimoine. Elle se dit héritière de valeurs inestimables, transmises par ses aînés et montre sa disponibilité et sa volonté, pour à son tour, contribuer à la transmission vers ses jeunes collègues. Une passation de relais porteur des valeurs autant éthiques et morales que professionnelles et ainsi permettre la continuité des bonnes pratiques de la pharmacie. Ses passions dont la photo et la lecture, lui servent pour élargir son horizon et imaginer un meilleur environnement, une meilleure pharmacie. A ses débuts, l'officine était très balisée par les textes réglementaires. Les gardes, les congés, et les autres activités étaient respectées avec une bonne convivialité entre les collègues, fiers d'exercer un noble métier au service de la santé, malgré la pénibilité des approvisionnements mensuels. Cette convivialité, avait permis l'installation d'un grand respect des patients envers leur pharmacien. Hayet évoque l'excellente qualité de ses relations avec les prescripteurs. Entre eux, les échanges téléphoniques sont confraternels et se font dans les 2 sens, autant elle est sollicitée par les médecins pour diverses questions sur les médicaments, autant elle les appelle pour donner son opinion pharmaceutique sur diverses ordonnances. A ses débuts, l'information médicale qui lui parvenait par courrier, était plus pertinente, plus fiable que celle que l'on reçoit aujourd'hui, inondés par internet. Elle regrette que le rôle du délégué médical, qui fournissait des informations médicales, soit de plus en plus orienté vers le relevé de rotation des produits. Dans la continuité du développement de la pharmacie, elle a mis en place une grande activité de préparatoire et félicite le travail de la consœur Souad Naimi pour la réalisation de son abrégé qu'elle vient d'acquiescer avec fierté. C'est pour elle un ouvrage référence de grande qualité, qui devrait être utilisé par les départements de pharmacie pour l'enseignement des étudiants. Hayet Bourghoud a dès les premiers instants rejoint le bureau de wilaya du snapo, aux côtés de Souad Zidani alors présidente. Puis en 2002, elle est élue au sein du conseil régional de l'ordre des pharmaciens. Plus tard, forte du soutien de ses collègues, elle est alors élue au sein du jeune syndicat, le snpaa. Elle utilise alors son mot magi-

(Suite page 4)

Les membres du
Conseil d'Administration

Yassine LEGHRIB, PCA

Mehdi CHEHILI,

Hichem ZOUAK,

Mohamed SOUAKRI,

Samir ATTIA,

Abdelmoumene
MAATALAH,

Abdelhakim MATALLAH,

Rabie ZIAR,

Leila KHENNOUF



<http://pharmainvest.dz/>

Le Bulletin du Pharmacien
Média du 1er groupement de
pharmaciens

Abdellatif Keddad

Rédacteur en chef

Pharma Invest spa

Société au capital social de

1 703 852 880 DA

Siège social

Cité Houari Boumediène - El-Eulma

Algeria

Téléphone : +213 36 76 12 16

Fax : +213 36 76 12 19

www.pharmainvest.dz

Messagerie : contact@pharmainvest.dz

Dans le cadre de la vaccination contre le covid-19, un décret a été promulgué le 4 mars 2021 après avis de la HAS en France (Haute autorité de santé en France), qui élargi les compétences vaccinales des sages femmes, des pharmaciens, et des infirmiers. On apprend ainsi que les pharmaciens qui ont suivi une formation (similaire à la formation à la vaccination contre la grippe), pourront non seulement prescrire les vaccins à ARN et à vecteur viral pour certaines catégories de patients mais aussi pourront les administrer dans leurs officines. A noter que les pharmaciens doivent disposer à cet effet, du matériel et des produits pharmaceuti-

ques adaptés dont l'adrénaline injectable. Une surveillance des patients pendant au moins 15 jours après la vaccination est mise en place.

Au Québec, l'institut national de santé publique (INSPQ), a mis en place une série de [formations en ligne](#) sur la vaccination contre la grippe, la covid-19 et les VPH (virus du papillome humain).

La formation contre la covid-19 a pour objectif une mise à niveau des connaissances des vaccinateurs et des professionnels de la santé sur le développement de ces vaccins, leur efficacité et sécurité ainsi que les objectifs de la vaccination et la stratégie prévue.



Portrait de pharmacien

Hayet BOURGHOU « la pharmacie du sourire »

suite de la page 3

(Suite de la page 3)

que : le partage, un peu par opposition au fait trop répandu d'imposer et à celui du rejet de la critique, alors que « l'on se construit avec la critique » nous dira-t-elle, « nous devons évoluer vers l'innovation et laisser tomber l'imitation » poursuivra-t-elle. Le partage est retrouvé dans ses activités pédagogiques, où elle enseigne par passion la pharmacologie aux étudiants. Son idéal de la pharmacie repose sur les qualités de ce professionnel de la santé qui doit faire preuve d'une grande capacité à la communication et à l'empathie, de management, de compétences dans le pilotage d'une équipe au service des patients, tout en restant fidèle aux principes des bonnes pratiques pharmaceutiques. L'engagement humanitaire de Hayet Bourghoud, remonte aux années 1993 au cours desquelles elle fait la connaissance de Tata Ouarda, une femme d'une extrême générosité et d'une grande sensibilité dont l'humanisme séduit ses proches. Elle s'engage alors à ses côtés pour aider les enfants hospitalisés et elle le restera à ce jour, mettant en place autant des activités de suivi pédagogique et d'animation que de fourniture de médicaments et produits divers. Pour Hayet, « les enfants nous donnent chaque jour des leçons, pour nous adultes qui oublions de temps en temps, le sens de la vie, du sourire, de la gentillesse... ». L'activité grandit et l'association ajoute dans ses bénéficiaires, les enfants de l'orphelinat à qui sont fournis des articles scolaires et de l'assistance sociale. Si

à ses débuts l'association comptait une dizaine de membres, les bénévoles sont devenus si nombreux qu'il est difficile de tous les avoir en tête. L'organisation s'est faite de manière coordonnée autour de plusieurs commissions, ce qui a donné de l'efficacité aux actions engagées et renforcé la motivation des membres. Hayet Bourghoud restera marquée par l'action engagée au profit de deux cents enfants de Djanet, pour lesquels l'association avait mobilisé ses membres pour la collecte de fournitures scolaires et vêtements et la mobilisation d'une équipe médicale spécialisée. Le contact avec ces enfants permis de découvrir la jeunesse Algérienne splendide et son sourire naturel. La pharmacie Bourghoud Hayet, a hérité de ses patients de l'appellation de « **pharmacie du sourire** ». Quelle belle reconnaissance pour un tel parcours. C'est la première chose que l'on voit lorsque l'on y entre, une plaque portant le nom de *place du sourire*. Si Hayet Bourghoud souligne que la pharmacie algérienne est malade, que les références ont disparu au profit de chacun fait ce qui lui plaît, elle situe les problèmes sur plusieurs niveaux dont une grande défaillance en communication et une formation trop académique qui gagne à être enrichie par des conférences avec les pharmaciens des autres catégories et des stages pratiques. En qualité de membre de la commission déontologie au sein du conseil de l'ordre, elle releva les défaillances dans la gestion de l'officine, délaissée à des tiers en dehors de tout cadre

réglementaire et propose pour remédier à tout cela, la mise en place d'un cahier des charges de la pharmacie. Quant au modèle économique de l'officine, Hayet pense qu'il faut élargir le champ d'action des pharmaciens. C'est un professionnel qui est au plus prêt des patients et de leur vie sociale et familiale. Il peut intervenir efficacement sur les différentes pathologies et l'observation des traitements, la vaccination, le suivi des personnes âgées, l'éducation thérapeutique (ETP), le dépistage des maladies, la lutte contre le cancer, la lutte contre le tabagisme. Elle s'est sérieusement penchée sur la question de l'ETP en réalisant une étude qui montre la manière de la mettre en place, ciblant des pathologies précises. En recevant les étudiants, elle remarque que ceux-ci lisent une ordonnance comme un simple texte, sans en faire l'analyse, sans se poser de questions, et elle souligne la nécessité de les accompagner sur le terrain de l'officine. Pour Hayet, nous pouvons de là où nous sommes, participer à la valorisation de notre métier et poursuivre notre formation pour notre développement personnel continu et ainsi rendre service aux patients. Une meilleure communication permettra selon elle, d'installer le respect dans les relations professionnelles et la solidarité. « Nous pouvons réaliser nos rêves, si on veut obtenir quelque chose, on peut le faire dans le respect des autres et l'honnêteté, car c'est nous qui faisons notre avenir, nous ne le subissons pas. Restons positifs par un travail sur soi au quotidien. » A.K